

Liste des documents utiles en cas de vente de votre appartement

- le questionnaire d'état civil à compléter accompagné de la copie de votre livret de famille et de votre Carte Nationale d'identité selon situation ;
- votre titre de propriété ;
- la copie de votre dernier avis de la taxe foncière ;
- les diagnostics techniques immobiliers en cours de validité, nécessaires en fonction de la situation de votre bien immobilier (concernant les parties privatives et les parties communes de la copropriété) ;
- le certificat de la loi Carrez
- l'éventuelle copie du bail si le bien est loué, ainsi que le dernier montant du loyer réactualisé.
- nous préciser votre fournisseur d'électricité et/ou gaz.....
- votre règlement de copropriété, l'état descriptif de division et l'ensemble de ses modificatifs, ainsi que les coordonnées du syndic (dénomination, adresse, numéro de téléphone et courriel) ;
- les procès-verbaux de l'assemblée générale des copropriétaires des trois dernières années ;
- le carnet d'entretien de l'immeuble ;
- la fiche synthétique de la copropriété ;
- le diagnostic technique global si l'immeuble a plus de 15 ans ;
- Documents relatifs à la situation financière du bien vendu (notamment : montant des charges courantes du budget prévisionnel, montant des charges hors budget prévisionnel, état des procédures en cours, état global des impayés de charges au sein du syndicat, travaux en cours...)
 - votre bien est-il raccordé ou non au tout à l'égout ?.....
 - l'immeuble vendu constitue-t-il à ce jour votre résidence principale ;.....
 - votre bien est-il équipé ou non d'un détecteur de fumée ?combien ?.....
 - La liste des éventuels travaux effectués, et dans cette hypothèse, il nous faudra les éléments suivants s'ils sont en votre possession :
 - permis de construire ou déclaration préalable ;
 - déclaration d'achèvement des travaux ;
 - certificat de conformité ou attestation de non contestation de la conformité ;
 - factures ;
 - attestations d'assurance (décennale et dommages-ouvrage).